





COLLOQUE INTERNATIONAL

Femmes universitaires, femmes de pouvoir?

13 - 14 novembre 2014 Dakar (Sénégal)

TEXTE DE PRÉSENTATION

La question du pouvoir des femmes est aussi ancienne que le monde. Depuis toujours, les rapports hommes-femmes et le partage du pouvoir, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, relèvent des contingences culturelles, sociales et économiques.

Aujourd'hui, le décalage entre le rôle des femmes dans la société et leur sous-représentation, tous domaines confondus, dans les allées du pouvoir, montre, à l'évidence, que malgré l'existence, surtout dans les grandes démocraties occidentales, de textes prônant l'égalité de genre et d'autres plus spécifiques, notamment ceux relatifs à la parité, favorisant l'accès des femmes au pouvoir, de multiples résistances persistent, freinant l'ambition féminine de bâtir des carrières de dirigeantes.

En effet :

- En 2014, les chambres basses des 189 pays dotés d'une institution législative sont composées en moyenne de 22,3% de femmes avec 17,8% pour les États arabes, 22,9% pour l'Afrique sub-saharienne, 24,9% pour l'Europe pays nordiques non compris), 25% pour l'Amérique et 42,1% pour les pays nordiques.
- En 2008, 32,3% des cadres de directions et dirigeants d'entreprises privées sont des femmes dans l'Union européenne
- 30% des entreprises françaises sont créées par des femmes, alors qu'elles sont 47% de la population active.
- Seulement 5 % de femmes sont présidentes d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Agence en Tunisie; elles sont 8 % en Belgique, 11 % au Maroc, 15 % en France alors que plus de 52 % des étudiants en licence et Master dans ces pays sont des femmes. Au Sénégal, il n'y a aucune femme à la tête des 16 établissements membres de l'Agence. Seul le Québec affiche un taux de 33 %.

Il ne s'agit là que de quelques exemples parmi tant d'autres (faible pourcentage des dirigeantes d'entreprise, différence de salaire, harcèlement,...) qui, malheureusement, prouvent que, même dans les grandes démocraties occidentales, le pouvoir se conjugue essentiellement au masculin.

Il faudrait aller dans les pays scandinaves (Suède, Norvège, Finlande, Islande principalement) pour voir les femmes conquérir l'égalité formelle et réelle dans la plupart des domaines et être représentées à plus de 40 % dans les parlements.

Le thème du colloque fait écho, d'une part à celui du prochain Sommet de la Francophonie dédié à la jeunesse et au genre¹, et d'autre part, à la création par l'Agence universitaire d'un *Réseau francophone de femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche* qui a été acté les 12 et 13 mars 2014 à Cancun (Mexique) par un Comité de pilotage réunissant une dizaine de dirigeantes universitaires couvrant les différentes zones géographiques de l'espace francophone.

Ce projet de colloque s'inscrit également dans la continuité du précédent Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Kinshasa (RD Congo) en octobre 2012².

Le colloque abordera le thème du pouvoir des femmes à travers le prisme de la formation universitaire et tentera de répondre à deux questions : i) la formation universitaire est-elle indispensable à la promotion ou à l'accès des femmes aux postes de responsabilité ? ii) pourquoi les femmes sont-elles si peu nombreuses voire exclues du pouvoir universitaire et que faire pour y remédier ?

Les travaux s'articuleront autour de deux axes : un axe général et transversal touchant à tous les domaines insuffisamment investis par les femmes et les obstacles socioculturels imposés (ou choisis ?) empêchant leur accès au pouvoir, et un axe traitant de thèmes spécifiques où se croiseront formation universitaire et pouvoirs politique, économique, ou autres.

Les organisateurs ont choisi délibérément de conjuguer à la fois les apports de femmes ayant une expérience de pouvoir et celles ayant une vision stratégique du pouvoir. Les idées novatrices et porteuses, les concepts élaborés et les propositions émergeant des débats seront repris dans le plan d'action du réseau des femmes responsables universitaires qui sera finalisé à l'issue du colloque.

En soutenant clairement l'ambition féminine d'accéder, sans tabou aucun, au pouvoir dans tous les domaines, nous cherchons à dynamiser la société par l'aide à des stratégies individuelles et collectives et par l'élaboration d'outils adéquats. L'AUF met ainsi en œuvre cette grande valeur de la démocratie qu'est le principe de l'égalité des droits et des devoirs, ainsi que son corollaire celui de l'égalité des chances.

Ce colloque s'adresse à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux droits des femmes ainsi qu'à la gouvernance universitaire.

Les conférences proposées favoriseront **l'approche comparative**, qui est essentielle dans la recherche de solutions pertinentes au problème posé.

¹ XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal) les 28 et 29 novembre 2014

² Extrait de la Déclaration de Kinshasa (XIV^e Sommet de la Francophonie, 13-14 octobre 2012) – point 36 : « Nous saluons l'accord cadre de coopération qui lie l'OIF et l'ONU Femmes et souscrivons pleinement aux priorités identifiées, notamment celles qui contribuent au renforcement des initiatives et des projets en faveur des femmes africaines. Nous affirmons notre volonté d'actualiser la Déclaration de Luxembourg pour favoriser la pleine et égale participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle de nos États, notamment par le biais de l'égalité d'accès à l'éducation et à l'emploi. »